Etrembières

FLEURS CONCOURS

Août 2018

Une tradition de fleurissement existe à Étrembières depuis longtemps, le concours des particuliers dit des maisons fleuries ayant été institué en 1961. La commune commémora le cinquantenaire de cette création lors d'une belle cérémonie en 2011, à la salle des fêtes.

Parallèlement, cette « culture » du beau, de l'harmonieux, devait gagner les services municipaux, qui, petit à petit au fil des ans, ont fleuri et embelli les lieux publics.

Notre territoire s'étire sur environ 9 km. Une voie ferroviaire, et, surtout, des voies routières saturées aux heures de pointe le traversent. Cette configuration ne facilite pas la tâche de nos employés. De plus, d'importants travaux relatifs à l'aménagement de la traversée du Chef-Lieu et à l'amélioration de la sortie autoroutière n° 14, par la création de deux giratoires, ont encore compliqué la donne, en retardant la date de dépôt du dossier.

Malgré ces aléas, les membres de la Commission fleurissement, élus et agents, pensent qu'il est temps de présenter notre dossier de candidature pour la première fleur en cette année 2018.

Le Maire,
Alain Bosson

GÉOGRAPHIE

Étrembières est une localité du nord de la Haute-Savoie établie au pied du Salève et sur les bords de l'Arve. Frontalière avec la commune de Veyrier (Suisse), son climat est montagnard.

La population de 2 467 habitants (chiffres Insee 2015) est principalement répartie sur le Chef-Lieu et dans le hameau du Pas de l'Échelle. À 7 km du centre de Genève, Étrembières est un nœud de communication incontournable vers Chamonix et l'Italie d'une part, vers les rives du Léman d'autre part.

Le Salève, qui domine la commune, est une montagne des Préalpes, appartenant géologiquement à la chaîne du Jura. Il culmine à 1 379 mètres. Le Salève a marqué l'histoire de l'escalade, puisque le terme « varappe » – qui fait partie du langage courant – est directement tiré du nom de deux couloirs rocheux du Salève : la Grande Varappe et la Petite Varappe.

Placée sur les bords de l'Arve et dans la zone protégée des Étangs des Îles, zone faunistique et floristique très riche, Étrembières dispose d'un grand patrimoine naturel.

Étrembières est l'une des 12 communes qui constituent la communauté d'agglomération d'Annemasse-Les Voirons Agglomération – ou Annemasse Agglo.

Données climatiques

Le territoire d'Étrembières est positionné au carrefour de trois influences climatiques différentes : méditerranéenne par la vallée du Rhône, alpine du fait de la proximité des Alpes et du Jura, continentale avec le plateau suisse. La présence du lac Léman agit également sur la climatologie locale en atténuant la rigueur des températures hivernales et en favorisant la formation de brumes et brouillards.

HISTOIRE

La commune d'Étrembières possède un patrimoine historique très précieux : c'est dans les falaises du Salève que l'on a mis en évidence la présence humaine à l'époque du Magdalénien.

En 1860, Étrembières devient française : le traité franco-sarde de cession de la Savoie à la France est signé le 24 mars 1860.

L'origine de son nom est très controversée. Selon certains, il viendrait de *Estra Bier* ou *Biez* (cours d'eau), qui marque le détour que fait sur l'Arve la voie romaine pour longer le côté oriental du Salève. Pour d'autres, il serait tout simplement issu d'un lieu planté de trembles, *es tremblieres*, voire même *straminaria*, maison au toit de chaume.

Le Château d'Étrembières, château des Ducs de Savoie, a été construit au Moyen Âge. C'est de là que partit l'Escalade de décembre 1602, invasion programmée de la voisine genevoise.

La chapelle érigée au pied du Château date du 15e siècle. Elle est de style gothique.

La commune d'Étrembières est aussi propriétaire de l'**église désacralisée Notre-Dame de la Paix**, au Pas de l'Échelle, dont le créateur est l'architecte Maurice Novarina.

Un petit train à crémaillère (de la fin du 19e siècle jusqu'en 1935), le premier en Europe, permettait d'emmener les amoureux du Salève vers ses cimes, avec 2 lignes : Pas de l'Échelle - Monnetier et Chef-Lieu d'Étrembières - Monnetier.

Le parc de la mairie – dénommé des Frères Grenat – doit son nom à quatre frères, résistants, déportés dans les camps de concentration nazis, dont ils ne revinrent jamais.

La chapelle des enfants de Marie, érigée dans le futur parc du Pas de l'Échelle, est en cours de rénovation.

Le téléphérique du Salève fut construit en 1932, à partir de plans réalisés par l'architecte genevois Maurice Braillard et l'industriel haut-savoyard Auguste Fournier. Entièrement rénové en 1984, il voit depuis 2007 sa fréquentation s'accroître chaque année.

La fontaine Jules César, située au Pas de l'Échelle dans le quartier des Pralets, porte le nom de l'empereur romain qui s'est peut-être désaltéré en ces lieux.

PATRIMOINE NATUREL ET ZONES CLASSÉES

La commune est concernée par deux biotopes (celui du Petit Salève et celui de Bas Vernaz et des étangs d'Étrembières) et deux zones classées Natura 2000 (celle du Salève et celle de l'Arve, au titre des deux directives Oiseaux et Habitats).

Un verger communal est présent au groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau.
Le projet d'aménagement du futur parc du Pas de l'Échelle a été arrêté.
À l'horizon 2019-2020, la commune projette également d'installer des jardins partagés au Pas de l'Échelle.

PRÉSENTATION DU TRAVAIL DU SERVICE ESPACES VERTS

Les services techniques de la commune d'Étrembières comptent six employés polyvalents, dont trois personnes affectées aux espaces verts.

Tout au long de l'année et suivant les contraintes techniques et climatiques, les missions varient :
- gestion des bâtiments,
- gestion de la voirie,
- gestion des espaces verts,
- organisation des manifestations,
- viabilité hivernale.

Les missions du service Espaces verts se composent ainsi : tonte, débroussaillage des voiries, travaux d'élagage et d'entretien des arbres, taille des haies, plantations des massifs de plantes annuelles ainsi que des massifs de plantes vivaces, arrosage et suivi de ces plantations.

Surface totale des massifs de plantes annuelles : 470 m²

Nombre de plantes annuelles : 12 000

Surface totale des massifs de plantes vivaces : 530 m²

Nombre de plantes vivaces et arbustives : 13 250

Surface totale des bacs de plantes annuelles : 27 m²

Nombre de plantes annuelles : 675

Nombre de jardinières hors-sol : 73

Nombre de plantes : 870

Surface de haies à entretenir : 470 m²

Surface de terrains à tondre : 12 960 m²

Nombre d'arbres d'alignement : 74

La commune s'est inscrite dans une démarche de développement durable.
L'utilisation des produits phytosanitaires est limitée au cimetière, ainsi qu'au terrain de foot.
Des massifs de prairie fleurie ont été plantés afin de développer la biodiversité, et un hôtel à insectes a été installé.
L'arrosage des plantes annuelles se fait uniquement avec l'eau de l'étang de la mairie et celle de la fontaine Jules César.
Concernant le désherbage des massifs et voiries, l'utilisation d'outils manuels est privilégiée (binette, débroussailleuse avec tête de débroussaillage adaptée), ainsi que celle d'une balayeuse équipée de balais de désherbage.
La gestion des espaces verts est adaptée suivant les secteurs, avec un classement d'intervention.
La commune vient de créer un jardin aromatique situé à la bibliothèque municipale, où un espace de lecture extérieur a également été mis en place.
La commune dispose également d'un parc sur le secteur du Pas de l'Échelle, qui abrite des arbres de grande valeur. Elle projette de l'aménager en 2019-2020.

Qualité de l'espace public

Dans le cadre du concours des villes et villages fleuris, un des critères de notation est l'action en faveur de la qualité de l'espace public.

- Maîtrise de la publicité et des enseignes : un règlement local de publicité est actuellement en cours d'élaboration au niveau intercommunal.
- Rénovation des façades : la commune a réalisé le diagnostic énergétique de l'ensemble de ses bâtiments, à la suite duquel a eu lieu une opération via le Syane (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie), aux fins de leur assurer une meilleure isolation dans le cadre d'une réduction des dépenses énergétiques.
- Effacement des réseaux : depuis 4 ans, la commune a procédé à l'enfouissement des réseaux et à la mise en conformité des installations d'éclairage public en collaboration avec le Syane (élimination des nuisances lumineuses, abaissement des éclairages à partir de 23 h 00, etc.). Il reste une tranche de travaux à exécuter.
- Intégration du mobilier urbain : suite à de nombreux travaux, la commune s'est dotée de mobilier urbain (bancs, poubelles, distributeurs de sacs pour les déjections canines, coin lecture extérieur à la bibliothèque municipale, skate park, aire de jeux au groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau, Agorespace).
- Qualité de la voirie et des circulations : en conformité avec la réglementation, l'ensemble des voiries est mis aux normes d'accessibilité. Suite aux travaux conséquents de la traversée du Chef-Lieu, un mode de circulation doux est créé, avec des pistes cyclables.
- Accessibilité : l'ensemble des travaux nécessaires à la mise aux normes d'accessibilité a été réalisé.
- Propreté : les services techniques de la commune procèdent au nettoyage des voiries avec la balayeuse chaque mardi et chaque mercredi. Deux ramassages des poubelles et dépôts sauvages sont effectués le vendredi et le lundi. Tous les deux ans se déroule une manifestation « Journée de l'environnement » afin de sensibiliser la population au respect de la nature et de l'environnement.
- Mise en valeur du patrimoine bâti : depuis 8 ans, la mairie organise chaque printemps une balade découverte familiale, afin de faire apprécier le patrimoine local d'Étrembières et du Pas de l'Échelle :
  - la fontaine Jules César,
  - la chapelle du 15e siècle,
  - la petite chapelle de Marie située dans le parc de Bois Salève,
  - l'église désacralisée Notre-Dame de la Paix.

Ces balades, en collaboration avec nos voisins suisses de Veyrier, peuvent porter sur des thématiques différentes mais toujours avec la notion de découverte, comme la botanique, les cultures et anecdotes locales. Ce concept ludique est agrémenté de commentaires dispensés par des historiens ou autres professionnels, afin d'intéresser le plus grand nombre. L'objectif est atteint avec une participation moyenne de 150 personnes, toujours enchantées de leur sortie !

Étrembières souhaite valoriser le contexte naturel existant malgré les contraintes liées aux infrastructures routières. C'est une localité où il fait bon vivre et où l'on peut profiter pleinement du Mont Salève, avec une ascension facilitée par le téléphérique et une grande attractivité de par ses activités : marche, parapente, botanique, découverte préhistorique, pour ne citer que les principales, relayées par un tissu associatif communal dynamique !

Etrembières

59, place Marc Lecourtier
74100 Etrembières

Tél. : 04 50 92 04 01
mairie@etrembieres.fr
www.etrembieres.fr

Création - Impression : www.R-L.fr